

JANVIER 2023 N°499

WWW.CREPYENVALOIS.FR f 🖾 🛩 🗅 in











N°499 MAIRF

Commerce et entreprenariat Le Dossier

avec les dernières enseignes arrivées en Ville.

Pleins feux sur l'éclairage public **Actus Ville**

La Ville éteint ses lumières de minuit à 5h.

Collégiale Saint-Thomas : journal de chantier -I-

Découvrez les dessous du chantier de cet édifice emblématique.

En route pour la quatrième fleur !

Rendez-vous le jeudi 26 janvier pour une réunion d'information.

Courir pour le climat

Découvrez Nicolas Vandenelsken, éco-aventurier de passage en Ville.

Crepymag&infos

Mensuel d'information de la Ville de Crépy-en-Valois 60800 Crépy-en-Valois • Téléphone : 03 44 59 44 44 Directrice de la publication : Virginie Douat Directeur de la rédaction : Vincent Cornille

Direction de la communication : Johanna Jandrieu, Jessica Fouquet, Laura Dupront

Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud Mise en page : www.grandnord.fr

Crédits photos : Studio Bruno Cohen, S. Boulpicante, J. Thomas Impression: Imprimerie Delezenne - janvier 2023

Tirage: 8 500 exemplaires.



Édito

Une année sous le signe de la sobriété... heureuse.

En cette toute nouvelle année, je voudrais tout d'abord, au nom de l'ensemble des membres du Conseil municipal, vous présenter nos vœux les plus sincères et chaleureux.

Sobriété. Un mot qui termine le dernier chapitre de l'année 2022 et commence celui de 2023. Il est, depuis plusieurs mois, sur toutes les lèvres, mais est-il compris pour autant? La définition du mot sobre ne se limite pas à « dépenser moins ». Dans notre vie quotidienne, que ce soit pour le bien-être, la santé, l'environnement ou la qualité de vie, il renvoie à « consommer mieux ». Ainsi, lorsqu'il faut faire des choix, la commune garde toujours à l'esprit sa mission première de garantir un service public de qualité à ses habitants.

Et si nous consommions différemment et plus raisonnablement ? Avec la crise énergétique actuelle, nous sommes tous invités à faire plus attention. En premier lieu la Ville, en étant attentive au chauffage dans les bureaux et gymnases, à l'éclairage de ses locaux, à la sensibilisation des élus et du personnel communal aux éco-gestes, ou encore en remplaçant les anciens éclairages énergivores par des ampoules LED. Lorsque nous faisons le choix d'éteindre l'éclairage public de minuit à 5h, nous pensons aussi à consommer de façon plus écoresponsable. La crise ne se limitant pas à l'énergie, il nous faut également revoir le mode de diffusion du magazine municipal qui sera, à compter du numéro d'avril, diffusé en version numérique, avec des liens cliquables vers un contenu enrichi.

Limiter les dépenses de la Ville, c'est aussi tout faire pour ne pas augmenter le taux des impôts communaux.

Tout ceci n'est pas la réflexion d'un instant, il nous faut penser à l'avenir. C'est pourquoi nous ne sacrifierons pas l'investissement réducteur de consommation d'énergie.

Acheter local est également une manière raisonnée de consommer. Cela permet de favoriser l'économie locale tout en étant au plus proche de chez soi. Crépy-en-Valois compte bon nombre de commerces pour vos achats du quotidien. Vous trouverez dans le dossier de votre CrépyMag&Infos quelques enseignes récemment installées en Ville.

Vous le savez, chaque jour, notre équipe, en concertation avec les Crépynois, mène avec persévérance les projets et les objectifs pour lesquels nous avons été élus. Nous agissons en faveur de l'intérêt général qui dépasse la somme des intérêts particuliers ou un quelconque intérêt privé.

Pour commencer 2023, c'est avec joie que je vous invite à la Cérémonie des vœux, samedi 21 janvier, dès 11h à la Maison des arts martiaux et sports de combat. Une formule sobre, mais tout aussi festive. Je compte sur votre présence pour célébrer ensemble cette nouvelle année sous les couleurs de notre label « Terre de Jeux 2024 », au sein de notre Centre de préparation aux Jeux.

Belle année 2023 à toutes et à tous!

• Virginie DOUAT, Maire de tous les Crépynois 1^{re} vice-présidente de la CCPV

Ateliers Snoezelen

Salle de jeu du Relais Petite Enfance (RPE) Du 12 novembre au 3 décembre 2022









La Ville de Crépy-en-Valois a mis en place des ateliers sensoriels inédits pour les enfants, alliant exploration et détente. Pas moins de 225 participants ont pu profiter de l'expérience!

Village de Noël Place de la République Du 17 au 24 décembre 2022







La féerie des fêtes est arrivée en avance cette année grâce au Village de Noël : entre animations, spectacles et marché de Noël, petits et grands ont pu trouver leur bonheur.

À la découverte des sports paralympiques

Gymnase Gérard de Nerval 17 décembre 2022





Le temps d'une journée, les Crépynois ont pu découvrir les sports paralympiques, encadrés par l'association Handisport de Creil. Ils ont pu s'essayer à divers ateliers et rencontrer un sportif handisport venu témoigner de son expérience.



Suite aux essais d'extinction de l'éclairage public nocturne, la Ville de Crépy-en-Valois a statué en faveur de cette mesure pour la rendre permanente. Ainsi, les rues de la ville seront éteintes de minuit à 5h. Explications.

À l'instar de plusieurs communes de l'Oise, telles que Senlis et Noyon, la Ville de Crépy-en-Valois s'est penchée il y a quelques mois sur la question de l'éclairage public. Au cœur de la réflexion, deux enjeux majeurs ont été pris en compte : économique et écologique. L'aspect sécuritaire de la population a lui aussi été abordé.

L'élément déclencheur ? La hausse du coût de l'énergie, en particulier l'électricité. Ainsi, la Ville de Crépy-en-Valois a mené des réflexions pour compenser l'augmentation en procédant à des tests d'extinction de l'éclairage public de nuit. Deux phases ont été mises en place. D'abord par secteurs, du 10 au 14 octobre 2022, puis sur l'ensemble de la Ville, du 7 novembre au 15 décembre 2022, de minuit à 5h du matin. Une communication à destination des commerces a également été effectuée pour les détenteurs d'enseignes lumineuses.

• En 2023, la facture prévisionnelle s'élèverait à 651 540 € (contre 270 574 € en 2021).



• Avec l'extinction nocturne, elle sergit d'environ 427 400 €.

La Ville attend encore la validation du plafonnement des prix de l'électricité par la prochaine loi de finance.

Les résultats parlent d'eux même : le temps d'éclairage par an est de 4 200 h environ. Avec l'extinction de minuit à 5h, il représente 1 825 h. Si l'on prend en compte que les feux tricolores continuent de fonctionner, cela représente une réduction d'éclairage de 35 %.

Devant un tel constat, la mairie de Crépy-en-Valois a décidé de rendre permanente l'extinction nocturne de l'éclairage public. Cette décision a été votée à l'occasion du Conseil municipal du 13 décembre dernier. « Avec un contexte économique aussi tendu, il a fallu faire un choix. Je n'ai pas souhaité augmenter le taux des impôts communaux pour les Crépynois. C'est donc cette solution qui a été choisie pour limiter la forte hausse du coût de l'énergie pour la Ville. », explique Virginie Douat, Maire de Crépy-en-Valois.

Mais les vertus de l'obscurité ne sont pas seulement pécuniaires. Celle-ci est aussi essentielle à la préservation de la biodiversité. En effet, de nombreux scientifiques ont constaté depuis des dizaines d'années que la pollution lumineuse modifie le comportement de la faune : perturbations de la chasse des rapaces, beaucoup trop sensibles à la luminosité, qui peinent à nourrir leur portée, perturbations des migrations, mortalité élevée d'insectes qui s'électrocutent... La liste est encore longue.

Par ailleurs, d'après les premiers bilans réalisés dans plusieurs communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public ne remet pas en cause la sécurité des personnes et des biens. Aucune hausse de l'insécurité n'a été constatée la nuit, sachant que, selon le Ministère de l'Intérieur, 80% des cambriolages ou agressions ont lieu le jour. La sécurité routière semble, quant à elle, renforcée grâce à un ralentissement naturel des automobilistes dans une traversée sans lumière.

🧲 Retrouvez la Foire Aux Questions (FAQ) sur l'éclairage public sur le site de la Ville www.crepyenvalois.fr

Vœux du Maire à la population

La Ville de Crépy-en-Valois, labélisée « Terre de Jeux 2024 », place cette nouvelle année sous le signe du sport. Pour démarrer en beauté, Virginie Douat, Maire de Crépy-en-Valois, et les membres du Conseil Municipal, vous donnent rendez-vous le 21 janvier à partir de 11h, à la Maison des arts martiaux et des sports de combat, pour vous présenter leurs vœux. Ce sera également l'occasion de mettre à l'honneur deux Crépynois qui se verront remettre la médaille de la Ville.

Profitez de ce moment convivial pour venir échanger avec vos élus. Nous vous attendons nombreux!





Face à la pénurie de papier qui s'éternise et engendre depuis plusieurs mois un surcoût conséquent pour son magazine municipal, la Ville de Crépy-en-Valois a décidé de s'adapter en proposant de manière provisoire le CrépyMag&Infos en version 100% numérique.

Depuis des mois, les prix flambent quel que soit le secteur. Et le papier n'a pas été épargné. Selon une enquête de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), le prix du papier a bondi de 50 % entre janvier 2021 et mai 2022. Cette hausse n'est pas sans impact pour le magazine municipal. Aujourd'hui, le CrépyMag&Infos bénéficie d'un marché public depuis février 2020 pour son impression, permettant ainsi de préserver un prix abordable : $1\ 600\ \in\ TTC$ (avec révision de prix) pour 8 500 exemplaires. Celui-ci prendra fin le mois prochain. Pour anticiper et connaître le coût du papier, plusieurs devis ont été demandés l'été dernier. Le constat fut sans appel, le prix moyen avoisine les $4\ 000\ \in\ TTC$ pour un numéro. Et, une nouvelle augmentation n'est pas à exclure en ce début d'année.

Aussi, la Municipalité a fait le choix de s'adapter. Au vu de cette augmentation, le marché d'impression ne sera pas renouvelé. Il sera proposé, à compter du numéro d'avril 2023, une version 100 % dématérialisée. « Plusieurs réunions et une commission exceptionnelle se sont tenues pour appréhender le sujet, explique Vincent Cornille, adjoint au Maire délégué à la communication, au numérique et au personnel communal. Changement de périodicité, nombre d'exemplaires, format de distribution, tout a été étudié. Aucune solution ne permet de limiter véritablement la hausse du coût du papier, c'est pourquoi nous avons opté pour la version numérique. » "À toute chose malheur est bon", dit le proverbe du

XV° siècle. La version en ligne sera enrichie, avec plus de liens, d'interactions. Avec bientôt 500 numéros à son actif, le journal municipal sait toujours se renouveler.



À partir de quand le CrépyMag&Infos sera numérique ?

À compter du numéro d'avril. Par conséquent, le dernier numéro en version papier sera celui du mois de mars.



Où pourrai-je lire le CrépyMag&Infos?

Il sera disponible en téléchargement sur le site internet de la Ville et sur l'application mobile.



À quelle fréquence sortiront les numéros ?

Rien ne change de ce côté, le *CrépyMag&Infos* restera mensuel.



Recensement:

les chiffres pour construire demain

En ce début d'année, une nouvelle phase de recensement de la population aura lieu à Crépy-en-Valois, du jeudi 19 janvier au samedi 25 février 2023. Nous comptons sur votre participation.

Enquête statistique gratuite et obligatoire, le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont notamment utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Ainsi, quatre agents recenseurs de la mairie se rendront chez les habitants concernés. Merci de leur réserver un bon accueil!

Rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, à compter du jeudi 19 janvier. Vos codes confidentiels de connexion, figurant sur la notice d'information, vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles!

Elles seront transmises à l'INSEE pour établir des statistiques anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée. L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.



Quand?

Du jeudi 19 janvier au samedi 25 février 2023.



Pour qui?

Une lettre à l'attention des habitants concernés sera déposée dans les boîtes aux lettres, quelques jours avant le début de l'opération.



Comment puis-je me recenser?

- Sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, à compter du 19 janvier grâce à vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice d'information.
- En remplissant un questionnaire papier.

₹ Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr





Journal de chantier -I-

Depuis sa construction au XIIe siècle, la silhouette de sa flèche et sa place centrale à Crépyen-Valois, font de la collégiale Saint-Thomas de Canterbury l'un des édifices emblématiques du patrimoine crépynois. Après un effondrement partiel survenu en juin 2019, la collégiale fait l'objet d'un chantier d'envergure dont une partie des travaux de restauration débuteront au printemps prochain. Décryptage.

Tour-clocher : pilier de l'édifice

Rappelons-nous

En 1802, le Conseil municipal fut confronté à une collégiale vétuste et instable. Il est alors décidé de démolir l'édifice pour permettre l'ouverture de la rue Jean de la Fontaine au droit de son chevet et pour faire bon usage de ses pierres envers les rénovations nécessaires d'autres édifices publics. Divisée en trois lots, l'église est mise en vente.

Nouvellement élu maire, Etienne-Marie Delahante acheta la tour clocher à titre personnel, pour en assurer la sauvegarde. Il comprit non seulement l'intérêt patrimonial de l'édifice, mais aussi ses contraintes de stabilité. Il s'empressa d'acheter également la première travée de la nef, dont les voûtes reportent des charges vers la tour dans un jeu d'adossement essentiel à la stabilité du tout. Le maire lègue l'édifice à la ville en 1823. Le massif occidental et sa tour clocher ainsi sauvegardés furent classés au titre des monuments historiques en 1875 et firent dans les années suivantes l'objet d'importantes restaurations. Tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle, Saint-Thomas accusa les années et dû faire l'objet de travaux, avec des chantiers se succédant dans les années 1950 à 1990.

Plus récemment, en 2016, la Ville a entrepris de nombreuses démarches auprès des services patrimoniaux compétents afin de garantir la préservation de la collégiale. Une première série de travaux est adoptée à l'unanimité le 29 mai 2019 en Conseil municipal, mais un contexte climatique difficile ajouté aux infiltrations d'eau crée, le 21 juin 2019, l'effondrement d'un pilier de la première travée de la nef, entrainant la chute des voûtes. L'édifice est déclaré en « péril imminent ». Cet éboulement désastreux prive alors la tour de son appui vers

L'enjeu historique, la portée architecturale, le statut juridique particulier, sans compter l'attachement des Crépynois, obligent à l'urgence de sa préservation. De plus, les services de l'État, la Fondation du patrimoine et de nombreux mécènes manifestent un soutien constant en ce sens. Une convention de partenariat fut signée avec la Fondation du patrimoine afin de collecter des dons pour aider à la sauvegarde de l'édifice. Cela prend notamment la forme d'une souscription publique ouverte sans plafond ni délai. Aujourd'hui, la générosité des mécènes se monte à plus de 40 000 euros. Le rôle déterminant de la « Mission Bern » et le « Loto du patrimoine » diffusé par la Française des jeux ont permis un apport supplémentaire de 300 000 euros.

PLUS JAMAIS ÇA!

Suite à l'effondrement partiel de la collégiale Saint-Thomasde-Canterbury, une souscription publique a été ouverte via la Fondation du Patrimoine. Chaque don est un pas vers la préservation du monument. En contrepartie de votre soutien, la loi Aillagon du 1er août 2003 vous offre des avantages fiscaux, que vous soyez particulier ou entrepreneur. Par exemple, chaque don est déductible du montant de l'impôt sur le revenu, à hauteur de 66% de sa valeur, dans la limite de 20% du revenu imposable.

✓ Si vous souhaitez faire un don, rendez-vous sur http://bit.ly/don_collegiale

Un chantier d'envergure

La première phase de sauvegarde est intervenue peu après l'effondrement, à travers des mesures conservatoires. Un peu plus d'un million d'euros a été nécessaire à cette étape, subventionnée à hauteur de 80% par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) des Hauts-de-France et par le Conseil départemental de l'Oise. Si depuis l'étaiement et la pose du bardage autour de la collégiale, le chantier semble suspendu, un travail de l'ombre est mené par les services techniques de la Ville en lien avec l'Architecte du patrimoine et les services de l'État. Diagnostics, instruction du dossier, sollicitations de financement, contrôle économique, autorisations de travaux, tout est passé au peigne fin.

CHRONOLOGIE

SEPTEMBRE 2019

Ouverture de la souscription publique

DÉCEMBRE 2020

Lancement du marché de maîtrise d'œuvre

JUILLET 2021

Diagnostic structurel de la tour-clocher

AVRIL 2022

Demande d'autorisation de travaux à la DRAC

DÉCEMBRE 2022

Publication du marché public en vue des travaux

JUIN 2019

Travaux d'urgence et de sécurisation

SEPTEMBRE 2020

Sélection comme projet de maillage 2020 par la

« Mission Bern »

MAI 2021

Début des études architecturales menées par un cabinet spécialisé, sous le contrôle de la DRAC des Hauts-de-France

OCTOBRE 2021

Avant-projet de travaux transmis pour avis à la DRAC

OCTOBRE 2022

Autorisation de travaux délivrée par la DRAC

Pour effectuer ces travaux de restauration de la tour clocher, la Ville a lancé un marché public le 30 novembre 2022, sous la direction de l'atelier d'architecture LACAA (LACAA / TAILLANDIER / TECCO). Les offres des entreprises de travaux seront reçues pour la fin janvier 2023. Après accord des partenaires financiers et des indispensables autorisations des services de l'État, les travaux de la tour-clocher débuteront au printemps 2023.

Le chantier s'échelonnera en trois tranches, de bas en haut, en assurant la parfaite restauration des maçonneries dans toute leur épaisseur, et en y associant des mesures correctives par ancrages et tirants. Il s'agit de travaux considérables, néanmoins sans modification visible notable à terme. « On parle de restauration en conservation, explique Loup d'Avezac, architecte du Patrimoine. Les efforts sont tous entièrement tournés vers la stabilité d'un ouvrage rendu très délicat par le passage des années d'une part, les restaurations partielles successives et le sinistre d'autre part ».

Les dessous du chantier

Afin de mettre en lumière l'avancée des travaux, la Ville a fait appel aux sociétés Aquilon pour la valorisation du patrimoine, et la Monade Sagace pour la production, dans le cadre du tournage d'un « journal de chantier ». L'objectif est d'expliquer les étapes de ce chantier d'envergure, tout en conservant le témoignage. Ainsi, Architecte du patrimoine, archéologue, Directeur des services techniques et Directrice des affaires culturelles de la Ville se sont prêtés au jeu de l'interview. L'objectif? Constituer une série de reportages pour que chacun appréhende les enjeux et les différentes étapes de ce chantier colossal.



Restez connecté ! Le journal de chantier sera prochainement dévoilé en vidéo.

Une exposition sur la collégiale Saint-Thomas est également visible sur le bardage autour de l'édifice. Découvrez le parcours pédagogique retraçant son histoire et les enjeux de sa préservation.



Tranche 1 : Restauration de la tour

Tranche 2 : Restauration du clocher



Tranche 3 :Restauration de la flèche et de l'escalier

SACHONS-LE

Souvenez-vous de la vidéo Archivolt "Ruines Vestiges ou Témoin?", dans laquelle la collégiale Saint-Thomas a été source d'exploration sur l'avenir des monuments en ruine. Elle a été nominée au concours "YouTubeurs d'Histoire 2022", qui récompense les courts-métrages francophones de vulgarisation historique!

→ Si vous l'avez manqué, rendez-vous sur la chaîne Youtube Archivolt pour la visionner.

Quel avenir pour la collégiale ?

La troisième et dernière grande étape de ce chantier consistera en la sauvegarde des parties effondrées le 21 juin 2019. Les conditions de cette opération restent à définir. « Nous nous sommes engagés à consulter la population à ce sujet, précise Julien Pichelin, Adjoint au Maire délégué à la Culture, au Patrimoine historique et à l'Esthétique urbaine. Saint-Thomas, par sa nature et son statut juridique, nous oblige pour l'avenir. Nous ne sommes que dépositaires de notre patrimoine. Comme pour les phases précédentes, la Ville étudiera toute possibilité avec ses partenaires institutionnels ». Ainsi, trois options sont envisageables : figer la structure en l'étayant à l'aide de matériaux contemporains visibles, sauvegarder le monument en habillant le confortement à l'aide d'un parement en pierre, ou bien encore, restituer à l'identique avant le sinistre les parties effondrées avec les matériaux d'origine. La garantie de la pérennité et de l'authenticité du monument sera déterminante, tout comme la possibilité de rendre Saint-Thomas enfin accessible à la visite.

Coût de l'opération :

2 860 000€ HT

répartis en trois tranches de travaux (tour, clocher, flèche).





4 03 64 23 43 01

Zhao Chuanyan a souhaité prendre un nouveau souffle professionnel. Après avoir été vendeuse plusieurs années au tabac « La bouffarde », elle désirait proposer quelque chose de nouveau aux Crépynois.

« Je me disais que c'était dommage qu'il n'y ait pas de primeur à Crépy-en-Valois. C'est vraiment la chose qui manquait ».

Dans sa boutique, vous y trouverez des légumes pour cuisiner vos petits plats d'hiver, mais pas que ! Il y a un également des étalages de fruits qui raviront vos papilles, auxquels s'ajoute un espace réfrigéré contenant différents jus de fruits, des champignons et autres denrées alimentaires.

Zhao met à l'honneur les producteurs locaux pour une grande majorité de ses aliments, mais vous fait également découvrir de nouvelles saveurs à travers quelques fruits venus d'autres continents, comme le Pitaya, appelé aussi « fruit du Dragon ».

Commerce et entreprenariat : du nouveau à Crépy-en-Valois

Ville dynamique, Crépy-en-Valois bénéficie d'une activité économique développée, de par son centre-ville qui regroupe de nombreux commerces de proximité, une zone commerciale et une zone industrielle aux abords de la Ville. C'est régulièrement que de nouveaux commerçants viennent s'y établir.

Faites connaissance avec vos commerçants

LA BOULANGERIE DES ARCADES



 256 Av. du Président Kennedy (sur le parking de Carrefour Market)
 Ouvert du mardi au samedi de 7h à 12h30, puis de 14h30 à 19h. Le dimanche de 6h30 à 13h.
 06 42 91 26 13 La boulangerie des Arcades a changé de propriétaires. Après avoir tous deux travaillés dans le secteur de la boulangerie/pâtisserie, Jérémy et Sandra ont voulu se lancer dans une nouvelle aventure et ouvrir leur commerce. La règle d'or qui guide leur quotidien, c'est celle du 100% fait maison. « Nous ne proposons rien d'industriel. Ça nous prend beaucoup de temps, mais on y tient ».

Ils vous accueillent 6/7 jours pour vos proposer des viennoiseries, desserts et différentes sortes de pain. Pour les plus petits (mais aussi les grands gourmands), toutes sortes de confiseries sont présentes. Également, des snacks à emporter pour votre repas du midi (ou du soir!) sont disponibles : sandwichs, quiches et d'autres encore. Et n'oubliez pas ce mois-ci la traditionnelle galette des rois!

BEAUXMONTS MÉDECINE ESTHÉTIQUE ET LASER

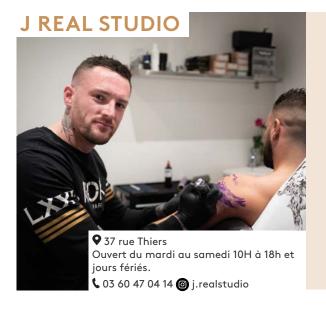


03 44 40 36 64

Déjà implanté à Compiègne, et fort de son succès, Beauxmonts a ouvert il y a peu un nouveau centre médical esthétique et laser à Crépy-en-Valois. L'équipe médicale vous propose divers traitements médicaux pour le visage et le corps : la prise en charge des maladies de la peau type acné, couperose ou bien rosacé, le détatouage, l'épilation laser ou encore les injections d'acide hyaluronique, pour vous donner un coup de jeune au naturel.

« Chez Beauxmonts, nous souhaitons aider les patients, hommes comme femmes, à se sentir mieux dans leur corps, pour garder confiance en soi. »

Pour cela, une première consultation est programmée avant la moindre intervention, afin de discuter de la solution la plus adaptée à vos besoins. Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous sur Doctolib, par téléphone ou bien via le formulaire de contact sur leur site internet : www.beauxmonts-medecine-esthetique.fr.



Anciennement « Encre Éternelle », le salon de tatouage à l'angle de la rue Thiers a été racheté par Laura, perceuse de la boutique depuis 15 ans, et Jérémy, tatoueur, arrivé il y a 3 ans. Ensemble, ils l'ont rebaptisé « J Real Studio ». Qui dit changement de propriétaires dit nouveaux projets. « On apprécie de travailler avec différents tatoueurs au niveau européen et de les inviter au salon, ça nous permet de découvrir d'autres styles et de partager les techniques. On organise aussi régulièrement des soirées

L'équipe se compose ainsi de trois tatoueurs et une perceuse. Côté tatouage, Marion est axée sur le dessin et la peinture. Jérémy travaille plutôt sur le réalisme et va se perfectionner prochainement par une formation. Quant à Kévin, il navigue entre différents styles. Quoiqu'il en soit, leurs tatouages s'expriment à travers les thèmes suivants : floral, ligne fine, ornemental, réalisme. Laura quant à elle s'occupe des piercings visage et corps. D'ailleurs, l'offre en bijoux s'est étoffée : piercings, bagues et boucles d'oreilles, vous avez le choix!



Originaires de Seine Saint-Denis, Frédéric et son père Caijun Zhang ont repris le restaurant chinois de la rue Jeanne d'Arc pour lancer leur affaire familiale de restaurant japonais. Au San Tian, on peut déguster les traditionnels sushis, makis et sashimis, mais aussi des chirashis, des poké bowls et la spécialité du San Tian, le Tokoyaki (boulettes de poulpe). Vous ne connaissez pas encore la cuisine japonaise ? Le San Tian vous propose son menu découverte.

« Au San Tian, on met l'accent sur le fait maison et les produits sont choisis avec soin. Nous cuisons nous-même notre thon, en y apportant une touche personnelle : une pointe de gingembre. »

Vous pourrez également déguster un Bubble Tea. Chaud ou froid, au fruit ou au lait, cette boisson très en vogue composée de billes de tapioca pourrait bien vous surprendre!



C'est suite à un licenciement économique que Ludovic a fait le choix de se reconvertir professionnellement. Cet amateur de bières avait pour projet de faire découvrir les spécialités du coin. Au sein de sa boutique, il propose de découvrir des bières artisanales françaises et locales. « Tous les mois, je vais à la rencontre de nouveaux brasseurs de la Région et en dehors pour élargir mon réseau. C'est ainsi que je mets en avant la richesse et la diversité de la culture brassicole française, et ça me permet de proposer aux clients de nouvelles saveurs ».

Une fois par mois, une soirée est organisée avec la venue d'un brasseur. Elle se déroule en deux temps : présentation de la brasserie et dégustation accompagnée d'un plateau de charcuterie/fromage. Et si vous n'êtes pas fan de bière, vous pourrez trouver dans un espace fraîchement aménagé d'autres produits issus de la Région.

Nos entrepreneurs ont du talent



Basée au 6 rue Saint Eloi à Crépy-en-Valois, Karen Garuchet propose au sein de son studio ses services de photographe professionnelle. Sa spécialité ? Les photos de grossesse et nouveau-né.

Un travail récompensé puisqu'une de ses photos a été sélectionnée pour participer au Championnat du Monde de la Photographie.

▶ Pouvez-vous présenter votre parcours ?

Issue d'une formation d'ingénieur en hématologie et biologie moléculaire, j'ai pratiqué des activités artistiques telles que le dessin et la sculpture. Et puis un jour, en 2012, mon mari m'a offert un appareil photo numérique tout simple. Ça a été le début d'une grande histoire. Au début, j'étais frustrée, je n'arrivais pas à réaliser pleinement les idées que j'avais en tête, car je n'avais pas le bon matériel. J'ai donc laissé la photographie de côté avant d'y revenir et d'investir dans des objectifs et appareils qui me convenaient. Et depuis, cette passion est devenue mon métier.

Qu'est-ce qui vous a décidé à vous consacrer pleinement à la photographie ?

J'ai ouvert mon entreprise en 2016, cumulant ainsi ma passion et mon travail dans le médical. Mais à un moment, je ne me reconnaissais plus dans ma vie professionnelle de salarié. La photographie, c'était mon réconfort, mais ça répondait aussi à un besoin vital : celui de créer. Et puis un jour, ma passion a pris le pas sur le reste. J'ai eu un déclic et j'ai quitté mon travail pour m'y consacrer pleinement.

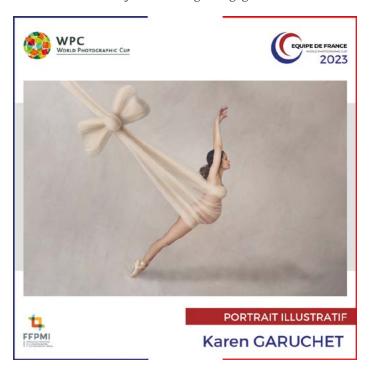
Pourquoi avoir choisi de vous spécialiser dans la photo de grossesse et nouveau-né?

Tout d'abord, j'ai toujours trouvé que le corps de la femme était magnifique, quel qu'il soit. Mais le corps d'une femme enceinte, pour moi, c'est l'apothéose, je trouve ça incroyable. Ce que j'aime aussi, c'est la connexion qui s'établit avec les futurs parents : d'abord en faisant des photos de grossesse et ensuite avec celles de leurs bébés. C'est toujours un plaisir de les revoir.

Au-delà de ça, un véritable lien se crée avec la maman : il y a un vrai accompagnement d'acceptation du corps qui est mis en place. Honnêtement, je ne me rendais pas forcément compte de tous les complexes des femmes et de l'impact qu'une photo engendrait. Et quand certaines reviennent me voir pour faire des photos en me disant « sur tes photos, je me sens belle », ça vaut tout l'or du monde.

Récemment, l'une de vos photos a été sélectionnée pour le Championnat du Monde de la Photographie. Comment avez-vous vécu cette nomination?

Honnêtement, j'ai cru à un canular! Quand la Capitaine de mon équipe me l'a annoncée, elle m'a dit de ne pas encore divulguer l'information pour le moment. J'ai vraiment pensé qu'elle me faisait une blague. Et même encore aujourd'hui, j'ai du mal à réaliser pleinement tout ce qui m'arrive, comme si c'était irréaliste. On verra bien ce que la suite me réserve : les finalistes seront annoncés fin janvier et la grand gagnant en mars.



- https://www.karengaruchetphotographie.com
- (a) Karengaruchetphotographie
- 07 83 20 70 73 (sur RDV)

Zone commerciale : un dossier à rebondissements

Le dispositif commercial du territoire s'est récemment enrichi de nouvelles enseignes, comme Bureau Vallée, Jysk... sur le site de l'extension de la zone. En tout juste quatre ans, le long de la D25, plus de 9 000 m² commerciaux ont été développés, en deux temps : zone 1 en 2018, sur des parcelles propriété de la Ville ; zone 2 en 2022 et 2023 -les portes du restaurant Le comptoir du Malt s'ouvriront au printemps prochain- sur des parcelles possession de la Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV). Le résultat final diffère du projet porté et défendu, pendant plus d'une heure, par la commune devant la Commission

départementale d'aménagement commercial (CDAC) le 17 décembre 2021. L'aménageur s'est écarté de la copie initiale, en dépit des relances très régulières de la commune pour y revenir. Le projet municipal a été concocté avec la volonté de jouer la carte de la complémentarité entre le centre-ville et la zone commerciale.

Mais, en France, la liberté d'installation prévaut, d'où -par exemple- la présence d'une nouvelle marque d'optique. Par ailleurs, les outils juridiques font défaut pour contraindre l'aménageur à appliquer la mission qui lui a été confiée.

QUALITÉ DE VIE

En route vers la quatrième fleur : rendez-vous le 26 janvier

Aller chercher la quatrième fleur est un formidable challenge. Pour maximiser les chances de décrocher le Saint-Graal décerné par le Conseil national des villes et villages fleuris (CNVVF), ce défi est préparé collectivement par la municipalité et tous les habitants. Aussi, un rendez-vous est donné à tous le jeudi 26 janvier, à partir de 19 h à la salle des fêtes. En effet, dans sa déambulation, le jury va réaliser une forme d'audit de la Ville, avec une grille de lecture riche de plus de 60 critères. Et tout est pris en compte : la végétation sur le domaine public, les soins apportés par les propriétaires privés, l'homogénéité du mobilier urbain, l'entretien des bâtiments communaux, mais aussi des pieds d'immeuble ou bien encore des commerces... L'objectif est d'échanger pour préparer tous ensemble la venue du jury.







Notre pépite végétale une nouvelle fois touchée ? Ou plus exactement ses locataires. Une oie perturbée, qui formait des ronds, un cygne (récemment ré-introduit après des soins prodigués par le centre de soins Picardie Faune sauvage de Boissy-Fresnoy, malheureusement vandalisé depuis), deux cadavres (oie grise, un foulque)... nos amis volatiles ont souffert début décembre. Aussitôt, les services départementaux de protection des populations ont réalisé des prélèvements.

Résultat : la grippe aviaire -avec le virus de l'influenza aviaire

hautement pathogène- s'est développée sur notre territoire,

d'où la fermeture du parc pour en limiter la diffusion. Le département de l'Oise connaît plusieurs points d'infection. « Une vigilance accrue doit être maintenue les prochaines semaines, explique Henry de Lestanville, représentant de Picardie Nature, en raison de la migration de certains oiseaux sauvages, dont les bernaches du Canada. »

À la suite de ce fâcheux épisode, les propriétaires privés de volailles sont invités à se faire connaître auprès de la Mairie à contact@crepyenvalois.fr.



Comme chaque année, une collecte spéciale « sapin de Noël » est organisée par la Communauté de Communes du Pays de Valois. Ils devront être déposés la veille au soir, sans neige et sans sac.



Ne seront ramassés que les sapins naturels!

- → Secteur Nord : lundi 9 janvier 2023 (sapins à sortir le dimanche 8 au soir)
- → Secteur Sud: mercredi 11 janvier 2023 (sapins à sortir le mardi 10 au soir).







Courir pour le climat

le GreeNico Tour de passage à Crépy-en-Valois

L'éco-aventurier et fond'acteur de l'association Uni-Vert Sport, Nicolas Vandenelsken, s'est lancé le projet fou de courir 100 marathons en 100 jours pour sensibiliser au changement climatique. Dimanche 27 novembre dernier, c'est à Crépy-en-Valois qu'il achevait sa 86° étape en compagnie de Crépynois venus le soutenir sur ses derniers kilomètres. Rencontre.

Comment a commencé l'aventure du GreeNico Tour ?

L'aventure a débuté le 3 septembre 2022 au départ de Montargis et s'est terminée le 11 décembre 2022 à Valenciennes, d'où je suis originaire! Les 80 premières étapes de mon itinéraire ont dessiné un cœur sur la carte de France. Les 20 dernières m'ont permis de rentrer tout doucement dans ma région.

Quel message souhaitez-vous véhiculer à travers ce défi sportif?

Bouger, pour son corps et pour sa planète. Mon but, ce n'est pas que l'on parle de moi, mais de la cause que je défends, qu'on fasse grandir l'association et qu'on développe les thématiques « Sport, Planète, Santé » puisqu'elles sont intimement liées.

Je n'ai pas fait que courir ces derniers mois. Après chaque marathon les jours de semaine, je suis intervenu dans les écoles pour proposer des ateliers dans le but de sensibiliser les jeunes au changement climatique et à la préservation de la planète. Les week-ends, j'interviens auprès des associations et des communes.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans cette aventure ?

C'est une grande aventure humaine. Je défends des valeurs environnementales, mais l'environnement ne va pas sans la partie sociétale et c'est pour cette raison qu'il faut aller à la rencontre des gens, aussi bien dans les petits villages que dans les grandes villes. Ce que j'aime, c'est transmettre et apprendre des autres. Je me nourris de ça!

Il n'y a qu'à voir l'accueil que les Crépynois m'ont réservé. Certains sont venus me rejoindre sur les derniers kilomètres, d'autres m'ont attendu à l'arrivée en m'applaudissant. Madame le Maire et quelques élus m'ont également fait l'honneur d'être présents. C'est génial!

▶ 100 marathons en 100 jours, c'est complètement fou ! Quel est votre secret pour tenir le coup ?

J'ai déjà fait un tour de France l'année dernière au cours duquel j'avais parcouru 4 600 km en 127 jours, en ramassant des déchets. Pour faire ce nouveau défi, je me suis bien préparé et j'ai aussi la chance d'avoir un corps qui récupère bien. C'est vrai que ce défi est fou, mais il est aussi fou que ce qu'on fait subir à la planète.

Ce qui me fait avancer, ce sont toutes ces rencontres que je fais au travers de mon parcours. Chaque matin, avant de commencer un nouveau marathon, je sais que j'ai des gens qui m'attendent. C'est ça qui me motive.

C'est quoi la suite ?

J'ai déjà parcouru 14 000 km en courant sur deux ans, donc il va peut-être falloir que je me calme [rires]. En 2023, d'autres éco-aventures sont prévues. On pense déjà à faire le record du GR 34 en Bretagne, car le trait de côte est en train de monter et 40 villes sont susceptibles de finir sous l'eau d'ici 2050. Donc le but, c'est d'alerter aussi sur la thématique de l'eau. Puis, il y a aussi toute la partie développement de l'association Uni-Vert Sport que je défends. On va poursuivre notre ancrage dans la région Hauts-de-France en construisant des villages « Sportplanète-santé » pour sensibiliser la population et les élus. J'espère revenir à Crépy-en-Valois dans cette optique

Il n'est donc pas impossible que Nicolas soit de retour à Crépyen-Valois prochainement. Affaire à suivre.

Retrouvez l'intégralité de son interview en vidéo sur www.crepyenvalois.fr



LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE Parti c'est toujours vous ! »

TEXTE DE C. RUGALA

Notre équipe s'est engagée à réduire la consommation énergétique de la Ville face à la hausse des coûts. L'impact sur notre budget nous oblige à en ralentir le rythme, notamment celui des investissements. Nous nous attachons à maintenir nos efforts, mais cela prendra un peu plus de temps.

Tout en gardant cet objectif, soucieux de répondre aux besoins des habitants, nous restons plus que jamais déterminés à défendre nos valeurs de solidarité, de justice sociale, de développement durable pour le mieux vivre ensemble.

Nous restons convaincus qu'il est indispensable de connecter l'action publique à la réalité de la vie quotidienne. Notre positionnement est et restera empreint de justice et d'humanité.

Ainsi, les illuminations de Noël ont été allumées. La patinoire très énergivore a laissé place à notre Village de Noël qui a pu ravir les plus jeunes. Le Père Noël est allé à la rencontre des enfants dans toutes les écoles maternelles, les colis de Noël ont été distribués aux anciens et leur traditionnel goûter a été maintenu.

Préserver la magie de Noël était important.

LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE A. FOUBERT

Dans ce monde menaçant et en mutation, disons adieu à 2022.

Que la nouvelle année 2023, préserve notre planète des épidémies, de la pauvreté et de la misère, des pénuries d'énergie et alimentaires, de la violence des guerres et des attentats.

L'action municipale ne doit pas pour autant être inexistante. Souhaitons :

- + d'actions face aux crises écologiques et énergétiques
- + de solidarité notamment pour les personnes en situation de handicap et les aidants familiaux
- + de sécurité face au nombre croissant de vols et de violences aux personnes
- + de vie démocratique et de prise en compte des besoins des habitants
- + de dynamisme commercial, culturel et d'animations

Et pour chacun d'entre vous, crépynois et crépynoises que cette nouvelle année vous apporte santé, prospérité, amitié et amour. Dans la joie ou dans la tristesse, dans le bonheur ou dans la peine, comptez sur l'équipe Unis Pour Crépy pour être à vos côtés

Arnaud FOUBERT, Josy TORLET, Francis LEFEVRE, Sophie CLAUS

LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

Texte non transmis dans les délais impartis

LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

TEXTE DE T. GALIN

Écouter la voix des citoyens est le rôle des élus ! C'est pourquoi, pour faire entendre votre voix, nous mettons à votre disposition cet espace au sein du CrépyMag&Infos. Une suggestion pour l'amélioration de votre cadre de vie ? Envoyez votre texte par mail à tg.crepyilesttemps@gmail.com.

Voici un échantillon des messages reçus : Est-il étudié un détournement de la ville pour les poids lourds ? Qu'est il prévu par la mairie pour le centre ville et ses commerces qui se meurent ? La rue Marie Rotsen est problématique. Vitesse excessive, peu de passage piéton pour les enfants et manque de piste cyclable... Je remercie les citoyens qui ont posé leurs questions. C'est ensemble que nous devons travailler à l'amélioration de notre quotidien. Je vous souhaite une nouvelle année pleine de joie et de santé.

TEXTE DE P. FAYOLLE

(CONSEILLER MUNICIPAL AYANT DÉCLARÉ NE PAS APPARTENIR À LA MAJORITÉ MUNICIPALE)

......

Texte non transmis dans les délais impartis



RENDEZ-VOUS

14 JANVIER À 15H

RDV BiblioGeek

À partir de 8 ans. Inscriptions au 03 44 87 92 53.

● 18 JANVIER DE 15H À 17H

Bar- tabac Le Commerce

Café Mémoire

Entrée libre. Informations au 06 81 56 73 66.

21 JANVIER

Médiathèque

Nuit de la lecture

Renseignements au 03 44 87 92 53.

21 JANVIER

MJC Centre social – Espace Rameaux

Ateliers des familles

- « Pt'its chefs en cuisine » de 2 à 5 ans de 10h à 11h30.
- « Comment nourrir les oiseaux l'hiver » à partir de 6 ans de 15h à 17h.

Renseignements au 03 44 87 13 13.

21 JANVIER

Société d'histoire et d'archéologie du Valois

Assemblée générale annuelle et conférence de Laurent Kokanosky. *Entrée libre et gratuite*.

23 JANVIER

Médiathèque

3e édition du concours d'écriture

 $In scriptions\ sur\ www.media the que.crepy envalois. fr$

ÉVÉNEMENTS

13 JANVIER DE 20H À MINUIT

Soirée DJ organisée par le Conseil Municipal de Jeunes 2€ l'entrée. Réservé aux élèves de 3ème des collèges de Crépyen-Valois.

Inscriptions au sein de l'établissement scolaire.

28 JANVIER À 16H

© Centre culturel MJC

Troy Story

Théâtre jeune public : à partir de 7 ans.

Réservations au 03 44 39 63 18.

3 FEVRIER À 20H30

© Centre culturel MJC

One Man Conf

Dans le cadre de saison culturelle de Valois Terre de Culture. *Réservations au 03 44 39 63 18.*

SUIVEZ-NOUS:











www.crepyenvalois.fr

'Agenda sous réserve de modifications.

HÔTEL DE VILLE

2 avenue du Général Leclerc BP 30337

60803 Crépy-en-Valois Cedex

Ouvert : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h10 le vendredi). Tél. : 03 44 59 44 44.

Toutes les demandes d'actes d'état-civil peuvent être faites par courrier, ou via contact@crepyenvalois.fr.

MAISON DE RESSOURCES France Services

24 avenue du Président Kennedy

Tél.: 03 64 23 00 53.

Mail: maisonderessources@crepyenvalois.fr

Lundi : 13h30 -17h30 Mardi : 9h-12h

Mercredi: 9h-12h et 13h-17h30

Jeudi : 13h30-19h Vendredi : 13h30-17h30

GENDARMERIE

9 avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7

Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h. Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

60 bis route de Soissons. 24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52. Mail : police@crepyenvalois.fr Service objets trouvés.

SERVICES MÉDICAUX

* MAISON MÉDICALE

CENTRE DE SANTÉ DU VALOIS

20 avenue de Senlis Tél. : 03 44 87 11 33

* PHARMACIES DE GARDE

Numéro unique: 3237.

* MAISON MÉDICALE DE GARDE

Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72 rue Saint-Germain 24h/24 - 7 jrs/7 - Tél.: 03 44 94 75 00 Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

INFIRMIERS

*Maison médicale Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois. Tél.: 03 44 39 53 93

* 53 rue Saint-Lazare

Christine Chemin - Tél. : 03 44 87 06 49 Adeline Deglos - Mobile : 06 50 50 02 79 adeline.deglos.idel@gmail.com

* 1 avenue Sadi-Carnot

Tél. 03 44 94 07 36

Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48 Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07 Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38 Jocelyne Jupont - Mobile : 06 42 88 06 48

* 16 ter rue Jean Jacques Rousseau

Tél: 03 44 87 07 31

Sophie Jeanne - Mobile : 06 83 93 52 44 Marylise Albert - Mobile : 06 31 85 49 76

*13 rue André-Marie Ampère Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56

Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56 Stéphanie Goret - Mobile : 06 35 39 34 92

*7 avenue Pasteur

Amandine Carpentier-Marot Mobile : 06 17 38 44 06

Laëtitia Poupart - Mobile : 06 49 77 29 35

*1 place de la gare, résidence Alexandrina Adélaïde Tanné et Grégoire Cazé. Mobile : 06 03 27 94 22 scminfirmierstaze@gmail.com

EN ROUTE POUR LES JEUX L'ensemble du Conseil municipal et les agents de la Ville se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs voeux Virginie Douat, Maire de Crépy-en-Valois

2() TERRE DE JEUN 24

CRÉPY

VALOIS

MODERNITÉ

TRADITION